

Fiche de procédure

Informations de base	
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Facilité pour la reprise et la résilience Modification 2022/0164(COD) Modification 2023/0199(COD) Sujet 4.70.01 Fonds structurels, fonds d'investissement en général, programmes Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Informations techniques	
Référence de procédure	2020/0104(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
	Modification 2022/0164(COD) Modification 2023/0199(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 175-p3; Règlement du Parlement EP 57; Règlement du Parlement EP 58
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	CJ16/9/03551